

Inscription périscolaire cantine et garderie

Note informative

**Inscription à rendre au plus tard le
mercredi 26 juin 2019
à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la MAIRIE**

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, Mardi et Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi et Samedi de 8h30 à 12h30

Jeudi de 14h00 à 18h00

Documents obligatoires pour toute nouvelle inscription cantine et garderie:

- Une fiche d'inscription par enfant
- Une **fiche de renseignement** « [agora+](#) » par enfant pour la gestion des réservations sur le « Portail famille »
- La copie du livret de famille
- 1 RIB si vous optez pour le paiement par prélèvement

Documents obligatoires pour le renouvellement d'inscription cantine et garderie:

- Une fiche d'inscription par enfant
- 1 copie de la **dernière attestation CAF** indiquant votre quotient familial (si pas d'attestation CAF, la copie du dernier avis d'imposition). *En cas de non remise du document le Quotient familial maximal sera appliqué par défaut.*
- La fiche de renseignement « Agora+ » uniquement en cas de changement de situation (adresse, mail, téléphone, séparation...)

L'intégralité des documents et règlements sont téléchargeables sur le site internet de la ville : cysoing.fr et consultable à l'école et à l'accueil de la mairie.

Votre enfant ne sera pas accepté sans inscription préalable.

Aucun dossier incomplet ne sera traité